# Bulletin n°339 janvier 2018







Logement, 6 rue de la Mairie

La commune de Marpent avait vendu en 2000 à Promocil (donc, avant notre arrivée à la mairie en 2001), le logement situé au 6 rue de la mairie qui avait longtemps fait office de logement pour le directeur d'école.

Ce logement étant actuellement vacant, le maire avait convenu en juin 2017 avec Promocil que la commune le rachète compte-tenu de son étroite imbrication avec les bâtiments municipaux qui le jouxtent (une partie de la salle Hannequart se trouve d'ailleurs au-dessus du rez-dechaussée de ce logement).

Mais, s'agissant de la disparition d'un logement social, les Services de l'Etat refusaient de donner leur accord, estimant que le projet communal n'était pas assez précis et surtout craignant que la commune ne démolisse l'immeuble, une des options effectivement envisagées et jugée par l'Etat contraire à son « homogénéité architecturale ».

A la suite de différents échanges, notamment avec Monsieur le Sous-Préfet Grimaud, les services de l'Etablissement Public Foncier, de l'Agence d'Urbanisme et de la Communauté d'agglomération, la réflexion a évolué, permettant à la commune de préciser son projet, basé sur la réintégration de cet immeuble dans l'ensemble associatif dans lequel il se trouve imbriqué, en particulier pour répondre à des besoins déjà pressentis.

Les services de l'Etat viennent finalement de donner leur accord.

Nous ne pouvons que remercier Monsieur le Sous-Préfet, les services de Promocil, les services de la Direction des Territoires et les autres partenaires pour leur contribution à la réflexion avec la seule préoccupation de l'intérêt général.



#### **Nous contacter**

Tél: 03.27.39.63.41

mairiedemarpent@gmail.com

http://www.marpent.fr

#### Dans ce numéro

EDITO	1
LA VIE DE LA MAIRIE	2
LES BREVES	6
LA VIE DU VILLAGE	8
LA VIE ASSOCIATIVE	10
LA VIE DU CONSEIL	11
HISTOIRE LOCALE	13
PHOTOS	4-14

#### Comité de lecture

JM Allain, B Legros

## La Vie de la Mairie - Etat civil

#### **NAISSANCES**

BENMANSSOUR Neyla	20 octobre 2017	
VAN WARREGHEM Elias	23 octobre 2017	
MARCQ Maêl	25 octobre 2017	
LEMATTE Ilyana	6 novembre 2017	
MAATEM BUSINE Louis-Aleksander	12 novembre 2017	
TAAZIBT Adam	28 novembre 2017	
PÉRE-VILETTE Elyas	6 décembre 2017	
ZAOUCHI Hanna	27 décembre 2017	





#### **MARIAGES**

#### **DECES**

HERLEM veuve HORLAIT Lucienne	2 novembre 2017	Née en 1922
VIGNEZ Gonzague	11 novembre 2017	Né en 1953
MALINGUE Georges	10 novembre 2017	Né en 1934
CAGNEAUX Henri	16 novembre 2017	Né en 1927
VANHOUTTE veuve BLOMME Marie Agnés	16 décembre 2017	Née en 1922
HORCHOLLE Jean-Pierre	17 décembre 2017	Né en 1962
COLLET Christian	28 décembre 2017	Né en 1937
BRESSY Marcel	1er janvier 2018	Né en 1934

<sup>«</sup> pour les Marpentois décédés hors de la commune, nous en faisons état dans la mesure où la commune concernée nous a transmis l'acte »

#### **NECROLOGIE**

M.Georges Malingue, que nous savions souffrant depuis quelque temps, nous a quittés le 10 novembre 2017. Il avait siégé 24 ans, de 1977 à 2001, dans l'équipe de M. Jacques Rougefort, totalisant ainsi quatre mandats de conseiller municipal.

Originaire de Pernes-en-Artois dans le Pas-de-Calais, Georges était avant tout un « cht'i » qui avait pour la terre et le travail de celle-ci une passion sans limite. Beaucoup de marpentois connaissaient son talent de jardinier et le plaisir qu'il avait à vous faire découvrir son jardin et à offrir ses légumes à ses amis.

Ancien cheminot et profondément attaché à Marpent, il n'aurait manqué pour rien au monde les rassemblements communaux (la ducasse, la Fête du moulin, le repas des anciens), ni les cérémonies patriotiques avec ses camarades de l'association des anciens combattants dont il restait un membre actif.

Georges restera aussi l'homme qui aimait les ânes et qui prêtait fort gentiment le sien à l'Amicale des Ecoles pour la tournée de Saint-Nicolas dans le village.

### Vie de la Mairie

## ONZE JEUNES MARPENTOIS S'ENVOLERONT POUR L'ALBANIE EN AOUT

L'Europe a sélectionné notre projet EUROCIT (comme EUROpe des CIToyens) qui se traduira par un séjour du 13 au 20 août à Poliçan de onze jeunes marpentois âgés de 18 à 28 ans, et accompagnés de Loïc Marlot, animateur, Pascal Delplanche, président du Comité de jumelage et du maire.

Pour ce dossier, la commune a bénéficié de la coopération stimulante de la Direction Europe du Conseil Régional (Daline Houari) et de l'aide du cabinet Ytes (missionné par la Région).

Onze jeunes albanais viendront à Marpent à printemps 2019.

Le séjour s'adresse à des jeunes n'ayant pas la possibilité de recourir au programme « Erasmus Etudiants ».

Il est entièrement pris en charge par l'Europe, les jeunes devant en contrepartie respecter les consignes reprises dans la charte d'engagement qu'ils signeront.

Leur implication dans le séjour (préparation, déroulement et bilan) pourra en outre faire l'objet de l'attestation « Youthpass », certificat attestant la participation à un Service Volontaire Européen, et pouvant être jointe au CV, dans une procédure de recrutement.

Les jeunes marpentois désireux de participer à ce séjour peuvent se rapprocher de Loïc ou Stéphane en mairie.

## SALON DE L'AGRICULTURE

La municipalité organise pour les marpentois un voyage en bus au Salon International de l'Agriculture à Paris le mercredi 28 février 2018.

Départ devant la mairie à 6h00

Départ de Paris à 19h00

Tarifs : 5 € pour les moins de 6 ans, 15 € pour les 6-12 ans , 22 € au-delà de 12 ans.

Pour les bénéficiaires du CCAS, réduction de 50 %.

L'exclusivité marpentoise est garantie jusqu'au 2 février. Ensuite, toutes les inscriptions seront prises par ordre chronologique.

## **Thotos**



Découvrir le livre à la Médiathèque



Halloween: Amicale des Ecoles (AEM)



Halloween: Marpinioux



Marcheurs



Colis des anciens

## Photos



St Nicolas **avec l'Amicale**des Ecoles



St Nicolas au Marché de Noël



Père Noël au groupe scolaire



Distribution des cougnoles



Père Noël au Marpinioux

#### **ENQUETE PUBLIQUE**

Dans le cadre de la procédure d'expropriation des 164, 166 et 168 rue Victor Hugo prolongée pour abandon manifeste, le dossier simplifié d'acquisition est mis à disposition du public du 8 décembre au 15 janvier 2018 à la Médiathèque L'Oiseau Lyre située au 4 rue de la mairie les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 heures 30 à 18 heures.

Le public est invité à formuler ses observations.

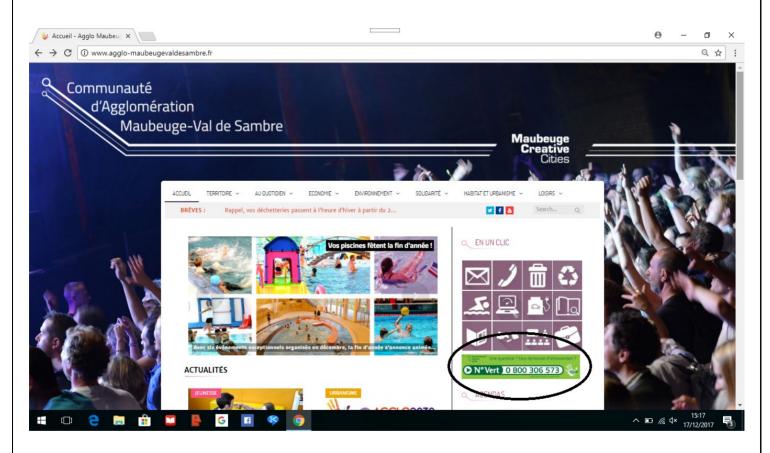
#### **ECLAIRAGE PUBLIC**

Vous constatez une panne d'éclairage public dans une rue.

Pas besoin de se précipiter sur Facebook, de prendre des tranquillisants ou d'envoyer une lettre en mairie.

Il suffit d'appeler le Numéro vert de l'agglomération 0800 306 573.

Vous pouvez également renseigner le formulaire de demande d'intervention de l'Agglomération en cliquant sur le rectangle vert présent sur la page d'accueil de son site internet où est indiqué ce Numéro Vert.



#### **REMERCIEMENTS**

Tous nos remerciements à Mme Véronique BIZON, orthophoniste, qui, à l'occasion de son départ à la retraite, a offert des friandises pour les enfants des écoles.

#### CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES FORCES ARMEES

Permanences de Maubeuge au CIO, 7 porte de Paris, le jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 00.Tel : 03 27 19 85 03.

#### Les brèves

## **Recensement Militaire**

Les jeunes gens et les jeunes filles nés entre le **1er janvier et le 31 mars 2002** sont priés de se présenter en mairie, munis du livret de famille et de leur carte d'identité en vue de leur inscription sur les listes de recensement militaire.

Il s'agit d'une obligation légale ,qui faute d'être accomplie par l'intéressé, ne lui permettra pas d'exercer certains droits ou formalités, comme l'inscription à un examen ou un concours (Baccalauréat par exemple), ou au permis de conduire ou encore de s'engager dans l'armée.

Lors de son recensement à la mairie, il lui sera délivré un certificat servant à l'inscription aux examens.

Suite au recensement, le jeune français sera convoqué automatiquement à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JADP) et ceci environ 12 mois après le recensement. Lors de la JAPD, il lui sera remis un certificat de participation à la JAPD.

Ce certificat est aussi obligatoire pour s'inscrire aux examens.

Le jeune qui ne s'est pas fait recenser avant l'âge de 16 ans et 4 mois est dans l'illégalité mais peut régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en se présentant à la mairie.

#### **INSTALLATIONS SOLAIRES PHOTOVOLTAIQUES**

Des sociétés aux pratiques douteuses se sont développées sur ce marché en proposant les panneaux et le crédit correspondant.

Or, une installation standard coûte généralement de 6 à 10 000 € et, dans notre région, produit annuellement environ 2800 kWh, ne pouvant rapporter plus de 740 € par an, insuffisant pour rembourser le crédit souscrit. Le Tribunal de Roubaix vient d'annuler une vente et de condamner la banque Solféa à indemniser les victimes.

Ne pas hésiter à se rapprocher de l'Association des particuliers producteurs d'électricité solaire Nord Pas-de-Calais : http://www.solaire-en-nord.fr/pages/explications.html

#### **COMMERCE LOCAL**: le registre public d'accessibilité

Certaines sociétés pratiquent un démarchage agressif, par téléphone, fax ou mail, voire à travers du porte à porte, en se faisant passer parfois pour une autorité administrative.

Nous invitons les commerçants et professions libérales à la plus grande vigilance. Ne pas hésiter à consulter les sites internet gouvernementaux.

En cas de malversation avérée, ne pas hésiter à exiger le remboursement et à saisir la justice.

Les services de l'Etat mettent à disposition un document expliquant les démarches à suivre si l'on s'estime lésé

#### **ARCHIVES**

Le maire a adressé ses profonds remerciements à Monsieur Réginald Ninin, géomètre –expert, qui a fait don à la commune du Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension de Marpent au 1/1000<sup>e</sup>, en date du 18 octobre 1929 et dressé par le géomètre M.Th Marché, à la demande du maire de l'époque, M.Georges Choffez.

#### REMERCIEMENTS A GREEN LOVE

Nous adressons nos sincères remerciements au magasin « Green Love » qui a eu la gentillesse de nous offrir, à l'occasion de la Toussaint, une centaine de pomponnettes ainsi que des arbustes et plantes vivaces.

Ce don a permis d'agrémenter les parterres et les massifs floraux de la commune.

Encore merci à Messieurs Charlet et Hairion, dont le magasin se trouve à Jeumont rue Léon Blum.

## Vie du village

### **VISITE DE MONSIEUR LE SOUS-PREFET**

Le Sous-Préfet Alexander Grimaud nous a rendu visite, suite à un échange de courrier avec le maire. Plusieurs élus étaient présents lors de cette première venue à Marpent du nouveau représentant de l'Etat de l'arrondissement, qui n'a pas manqué de faire le tour du chantier en cours, un chantier auquel l'Etat apporte sa contribution à hauteur de 300 000 €uros.

#### **DEMOGRAPHIE COMMUNALE**

La fiche INSEE donne la nouvelle population en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

Population municipale: 2773 (résidents habituels).

Population comptée à part : 34 (marpentois en maison de retraite ayant gardé leur logement, étudiants domiciliés ailleurs mais dont le logement familial est à Marpent)

Population Totale: 2807

#### **SAINT - NICOLAS**

L'Amicale des Ecoles avait donné rendez-vous aux élèves marpentois dans le Parc Barbusse pour y rencontrer Saint – Nicolas.

Celui-ci, accompagné de son âne, a remis de délicieuses friandises aux enfants émerveillés de pouvoir rencontrer dans leur parc de jeux le célèbre personnage et de pouvoir offrir à son âne des morceaux de carottes.

#### **COMMEMORATION DE L'ARMISTICE**

La cérémonie du 11 novembre 1918, compte-tenu des travaux en centre-bourg et de l'indisponibilité de la salle des Fêtes, s'est déroulée au cimetière où les anciens combattants, les enfants du groupe scolaire et les élus ont déposé des gerbes sur les tombes des militaires français et de leurs alliés.

Les enfants ont lu plusieurs messages mémoriels avant que le maire ne lise celui de la secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, Geneviève Darrieusecq.

Le maire a adressé ses remerciements aux anciens combattants présents - Mme Mauricette Loire, Albert et Jocelyne Barbare, Robert Thébaut et Robert Etienne - à M. Eric Painchart, directeur du groupe scolaire, accompagné de son épouse, aux enfants présents, aux représentants de l'Harmonie (Marc Etienne et Arnaud Etienne), aux représentants associatifs (René Zito et Enzo De Angelis pour les joueurs de cartes), aux représentants de la société civile présents (comme Jean-Luc Clément, Alain Richez, Pascal Delplanche) ou excusés (comme Bernard Hutin et Daniel Bisiaux), sans oublier les élus.

#### **TRAVAUX**

Les services municipaux ont procédé au dessouchage de plusieurs platanes à la cité des cheminots afin de permettre une liaison piétonne sans obstacles entre les deux stades et faciliter le stationnement des véhicules lors des matchs et des entraînements.



## Vie du village

#### SAINTE CECILE

L'harmonie communale de Marpent a donné son concert de Sainte Cécile dans l'église Notre Dame d'Avde.

Les musiciens, avec « L'Eau Noire » de Jourquin, ont fait découvrir sous un autre angle cet affluent de la Meuse tandis que le « Pilatus » de Reineke suscitait des salves d'applaudissements dans le public.

Les compositeurs autrichiens ont également été mis à l'honneur avec « Génération Fanfare » d' Otto Schwarz et « Poète et paysan » de Von Suppé, avant que la formation marpentoise n'achève sa prestation en jouant la marche du 43<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Lille.

La remise des diplômes et des médailles a eu lieu dans la salle de sports avant que le maire ne félicite Marc Etienne, le Président, et Ludovic Damiens, le directeur, pour ce grand moment de partage musical.

#### **VISITE A L'EHPAD KORIAN SAMARA**

Le maire, accompagné de Monique Nicol, adjointe, et d'Alda Delplanche, conseillère déléguée, ont profité de l'approche de Noël pour rendre visite aux pensionnaires de l'EHPAD KORIAN SAMARA, au quartier de la Fraternité.

Le maire a profité de cette rencontre pour souligner toute sa satisfaction de constater que quelques pensionnaires venaient choisir des livres à la médiathèque » L'Oiseau-Lyre » et que celle-ci en amenait également sur place via la brigade vermeil.

Il a également proposé que l'orchestre des jeunes de l'harmonie communale vienne se produire prochainement dans l'établissement.

Avant de repartir, les élus ont offert un paquet-cadeau à chaque résident contenant du nécessaire de toilette, une loupe, une lampe de poche et un porte- clef.

#### STATIONNEMENT VEHICULES ELECTRIQUES

Lorsque la commune a donné son accord pour l'installation d'une borne pour véhicules électriques, il s'agissait dans notre esprit d'une place de stationnement.

Or, les contraintes réglementaires pour les personnes handicapées ont amené l'agglomération à créer deux places et à amputer d'autant le parking déjà exigu, et convoité par les clients du bureau de poste, du point-chaud, de l' « Evidence » et de la mairie.

Ce ne serait pas trop gênant si ces places étaient occupées. Or, elles restent désespérément vides.

C'est la raison pour laquelle, sans remettre en question le principe de la borne, le maire, tout en soulignant que l'actuel panneau d'inter-

diction de stationnement n'avait aucune valeur légale puisque ne reposant sur aucun arrêté, a informé l'agglomération qu'il prenait un arrêté autorisant pour une heure le stationnement aux autres véhicules.



#### **MARCHEURS**

Chaque mardi matin, les marcheurs marpentois se donnent rendez-vous à neuf heures sur le parking de la supérette pour une marche « rapide » d'un parcours de six kilomètres, avec ou sans bâtons. Le rythme est plus rapide qu'en randonnée mais plus lent qu'en marche nordique.

A l'approche de l'hiver, les marcheurs sont partis à la découverte du site du Watissart que les premières gelées faisaient scintiller de lumière.

### Vie associative

#### **ARCHERS DE LA SAMBRE**

Jean-Pierre Willlot a réuni sa trentaine d'adhérents en assemblée générale annuelle dans le local de la rue de l'aciérie où il a présenté les travaux réalisés par les membres du Club.

Alain Joly, trésorier, a présenté les comptes de l'association qui font apparaître une part importante de recettes propres, en particulier liées aux animations dans le cadre des Médiévales de Mecquignies.

Le secrétaire Jean- Pierre Guerlus a souligné la nécessité de réparer les cibles endommagées et l'arrivée de trois jeunes aux parcours du mercredi.

De son côté, le maire s'est félicité de l'accord de l'agglomération pour la rétrocession du bâtiment à la commune et a salué les archers pour leur travail d'entretien et de remise en valeur de ce site qui accueille, sur demande, des haltes scolaires en visite au marais des marpiniaux.

### ASSEMBLEE GENERALE DE L'HARMONIE

Après le vote pour le renouvellement du Comité, le président Marc Etienne a rappelé les évènements de l'année, marqués par l'obtention d'un 1<sup>er</sup> prix en division supérieure lors de la prestation de l'Harmonie à Calais et a remercié les élus pour leur présence à cette manifestation.

Myriam Debruyne, trésorière, a présenté les comptes annuels, ceux-ci faisant apparaître un léger déficit et une baisse importante des réserves, compte-tenu du coût du déplacement à Calais.

Ludovic Damiens, directeur, a salué le travail des musiciens, rappelant que l'Harmonie disposera dans quelques mois d'un superbe auditorium.

Enfin, le maire, accompagné de son adjointe Jacqueline Loire, n'a pas caché, après avoir salué le brillant résultat de la formation, que 2018 serait pour l'harmonie une année financièrement délicate comptetenu de l'absence de repas dans la salle polyvalente et donc d'un manque probable de recettes. Il a néanmoins assuré les musiciens que la municipalité ferait en sorte de neutraliser le préjudice de ce dommage collatéral.

#### **MARCHES DE NOEL ARRAS-AMIENS**

L'Amicale du Personnel Communal a emmené cinquante personnes aux marchés de Noël d'Arras, puis d'Amiens.

L'escapade des voyageurs marpentois s'est déroulée sous un temps plutôt clément, permettant aux uns et aux autres de passer une journée agréable et de profiter des illuminations hivernales.

#### **AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL**

L'Amicale du personnel propose la vente de son calendrier 2018 au tarif de 3 €. En vente en mairie et chez les commerçants participants.

## **JOIE DE LA FAMILLE**

L'Association LA JOIE DE LA FAMILLE présidée par Stéphanie Mouchart, organisait sa bourse aux vêtements et jouets de Noël en la salle Timmermans de Jeumont, mise à disposition gracieusement par la ville de Jeumont.

De nombreux articles ont trouvé acquéreurs à des prix défiant toute concurrence.

## Vie du conseil municipal

#### **RALENTISSEUR RUE SALENGRO**

Le projet de ralentisseur de la rue Salengro rencontre décidément bien des soucis.

L'appel d'offres a été lancé par l'agglomération pour plusieurs communes et, entre-temps, celle-ci s'est aperçue qu'elle avait mis dans le même paquet les voies communales et départementales.

Or, l'agglomération n'a pas compétence pour intervenir sur les voies départementales (ce qui, au passage, bloque également pour l'instant la réalisation des trottoirs rue Delmotte).

L'appel d'offres a donc été annulé pour « motif d'intérêt général ».

Le maire a donc demandé à l'agglomération ce qu'elle comptait faire, les riverains étant « au bout du rouleau ». .

L'agglo a promis la réalisation du ralentisseur courant janvier et hors appel d'offres, en mobilisant les crédits « petits travaux de voirie » traditionnels (marché à bons de commande).

Parallèlement, nous prendrons contact avec les services du Département pour les trottoirs de la rue Delmotte pour traiter directement avec eux.

### COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2017

#### **DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE**

Christian Lavielle, adjoint aux finances, propose de transférer 20 000 €uros de la réserve 6615 pour faire face à des dépenses de fournitures, de formation et de petit matériel. Le conseil approuve cette modification budgétaire.

#### TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE

Les tarifs du restaurant scolaire passent à  $3 \in$  pour la maternelle (3,5  $\in$  pour les extérieurs), 3,5  $\in$  pour les primaires (4  $\in$  pour les extérieurs), et 3,5  $\in$  pour les enseignants.



#### **VOYAGE AU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE**

Sur proposition de M.Bruno Legros, conseiller délégué, les tarifs (transport et entrée au salon) sont fixés par le conseil de la manière suivante :

5 € pour les moins de 6 ans, 15 € pour les 6 à 12 ans et 22 € au-delà de 12 ans.

Ces tarifs sont divisés par deux pour les bénéficiaires du CCAS.

#### **BIEN VACANT ET SANS MAITRE**

Après signalement du service des impôts et recherche demandée au service des hypothèques, il apparaît qu'un garage édifié sur la parcelle AD 330, rue de la mairie, et toujours occupé, n' a plus de propriétaire connu depuis 1956, date depuis laquelle la commune n'a perçu aucun impôts foncier.

En conséquence, en application des articles L. 1123-2 et L. 1123-3 du CG3P, le conseil vote l'intégration de ce bien dans le domaine communal et décide par ailleurs de régulariser la situation avec l'occupant en fixant un loyer de 40 euros par mois.

#### INCORPORATION DE PARCELLES DANS LE DOMAINE PUBLIC

Dans le cadre du projet de réalisation de trottoirs rue Delmotte, plusieurs riverains ont accepté de céder à la commune une bande de terrain nécessaire à la réalisation de ces aménagements.

La cession ayant été actée devant notaire, le conseil vote l'intégration de ces parcelles AH 587, AH585, AH 588, AH 591, AH 582 dans le domaine public communal.

## Vie du conseil municipal

#### **CLUB DES ARCHERS**

L'assemblée vote une subvention de 500 € au titre de l'année 2017.

### **COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 DECEMBRE 2017**

#### SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT

Christian Lavielle, adjoint aux finances, rappelle que le budget prévisionnel 2017 avait prévu un emprunt de 420 000 euros pour les travaux, que celui-ci n' a pas encore été souscrit mais qu'il convient, dans l'attente du versement des subventions, de souscrire cet emprunt, de préférence avant le 1<sup>er</sup> janvier, les conditions étant plutôt intéressantes.

Il replace cet emprunt à la lumière de l'endettement de la commune, aujourd'hui faible et de l'arrivée à échéance en 2018 de l'essentiel de nos remboursements d'emprunt,.

La souscription de l'emprunt intervient donc au bon moment et M Lavielle suggère, parmi les offres reçues, de retenir celle de la Banque Postale qui propose un taux à 0,83 % sur 10 ans, ce qui portera le montant de remboursement à un niveau très supportable puisque équivalent à celui que nous avions jusqu'alors.

Le conseil, à l'unanimité, mandate le maire pour souscrire cet emprunt.

#### SUPPRESSION DE LA REGIE MEDIATHEQUE

Le maire fait remarquer qu'avec l'instauration de la gratuité de l'accès à la médiathèque, la régie de « recettes « ne se justifie plus et demande à l'assemblée, qui accepte, l'autorisation de prendre un arrêté de dissolution de cette régie.



## Histoire locale | Espace des habitants

### **ESPACE DES HABITANTS**

Merci pour la charmante pensée que vous avez eue pour les résidents de Samara. Votre choix était très judicieux , votre loupe et votre lampe de poche seront très utiles . (une résidente de Samara)

## **HISTOIRE LOCALE**

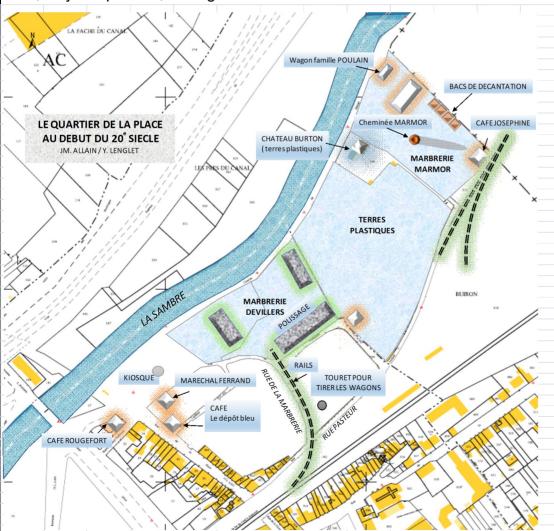
Le quartier de la place est le plus vieux quartier de la commune et fut son poumon économique au 19<sup>e</sup> siècle

Les trois entreprises qui ont marqué l'histoire de ce quartier sont « Les Terres Plastiques » et les deux marbreries, Devillers et Marmor.

La marbrerie Devillers se situait à l'emplacement de l'actuelle entreprise Castanet et recevait ses blocs de marbre par wagons via un rail qui passait dans la rue de la marbrerie. L'unité de polissage longeait la rue de l'industrie.

Sur la photo de la place en 1900, on aperçoit la haie : c'est à cet endroit que les marbriers déposaient le sable de polissage.

« Les Terres Plastiques » fabriquaient des tuyaux de grès (dont on peut encore trouver des morceaux sur les talus bordant la Sambre) et occupaient l'emprise du site où se dressent aujourd'hui les bâtiments de l'ex SERIM et du Dolce Palace. Le dernier directeur fut Monsieur Burton, d'où le nom donné au château, toujours présent, le long de la rivière.



Au-delà, on trouvait la marbrerie Marmor dont il subsiste la vielle cheminée.

Cette marbrerie, initialement dénommée Pirmez -Moncheur, fut créée par le baron belge Henri Pirmez et compte, parmi ses réalisations, les comptoirs de l'ancien paquebot France.

Tous nos remerciements à Pascal Delplanche pour le croquis.

JM Allain / Yves Lenglet.

## **Thotos**

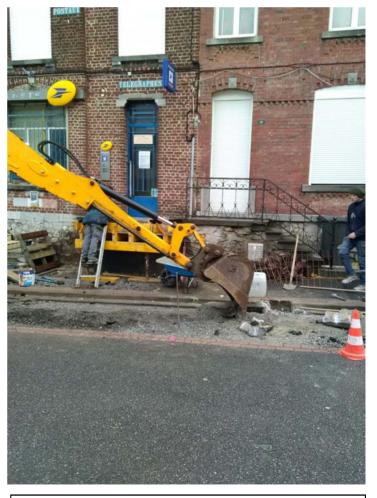


Dessouchage cité des Cheminots

Toiture maison des associations



Travaux plafond de l'église



Travaux à la Poste

# Photos



AG des Archers

AG des Cyclos





AG Harmonie

Harmonie : Ste Cécile



Joie de la Famille



Cérémonie du 11 novembre

## Photos





APCM : voyage marchés de noël Arras—Amiens





Visite à SAMARA